

2

Itinéraire

À travers le « Pays Bas »



Jalons roses

8,700 km

vers Sillé-le-Philippe

3 h 30

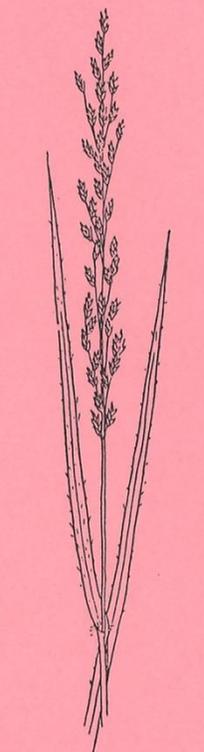
LE « PAYS-BAS » (prononcez pê-bâ), c'est, par opposition à la zone de buttes, à l'est de la Commune, la partie ouest du territoire communal, constituée par des terrains faiblement ondulés (60 à 70 m d'altitude) de nature siliceuse et recouvrant à peu de profondeur un sous-sol fortement argileux.

Ces terrains humides, favorables à l'élevage sont drainés par les ruisseaux de l'ORTIER et de CROCIEUX, tributaires du Merdereau qui rejoint la Vive Parence sur la Commune d'Yvré - l'Évêque, peu avant son confluent avec l'Huisne.

Rendez-vous au hameau du Pissot. Témoin de l'ancienne activité commerciale de ce carrefour, vous pouvez distinguer sur la façade de l'une des maisons, l'enseigne à demi-estompée d'une ferblanterie - épicerie.

Engagez-vous dans le chemin à droite de cette maison. Vous traversez le plateau des Carries, vocable désignant un terrain caillouteux fait de sables et de grès liés par un ciment calcaire (VC n° 124).

Parvenu à la bifurcation de l'ancienne carrière occupée aujourd'hui par deux constructions neuves, prenez le chemin de gauche (VC n° 115); traversez le hameau de la loge; à droite, vue sur le bordage nouvellement restauré de BOUER, à gauche sur ceux de la Ruette : petits herbages inondables, **guinche** (*molinia caerulea*) haies grées de peupliers; au printemps : coucous, boutons d'or, ficaires; sur le rebord des fossés : lierre terrestre, sagittaire.



Molinie bleue ou guinche (Molinia caerulea)
Plante vivace, un peu poilue, formant en général de grosses touffes. D'une hauteur de 30-90 cm, avec une tige mince et une inflorescence allongée assez déliée et étalée.

Vous êtes sur la route des Buvinières (VC n° 404), tournez à droite, puis encore à droite dans le chemin de Gaigné (VC n° 115).

Herbage de la ferme du Grand Gaigné, soixante-dix journaux autrefois du domaine du chapitre de la cathédrale Saint-Julien; trotteurs, chevaux de selle; vous pouvez apercevoir des hérons par couple, des canards « col vert », des poules d'eau, des martins-pêcheurs, une buse. Gravissez jusqu'à à mi-pente un terre boisé; vol de pigeons ramiers.

Parvenu à la ferme des Carries, tournez à gauche (VC n° 118), entre les deux exploitations; puis au bois taillis bordant le ruisseau de la Morandière, tournez à gauche, enfin avant la ferme de la Huardière, passez à droite le pont sur le ruisseau; propriété moderne à votre gauche, chalet de repos forestier à votre droite.

Le premier chemin à gauche étant impraticable dans sa deuxième partie, continuez tout droit sur soixante mètres environ; bois de pins, chênes et bouleaux, chèvrefeuille.

Tournez à gauche dans un layon forestier : lierre, mousse polytric, euphorbes, genêts, **fougères polypodes**.

Le chemin s'élargit et surmonte une ancienne sablière envahie par la végétation... Vous passez trois carrefours, même bois taillis : pins, chênes, merisiers; autre chalet de repos forestier.

Parvenu dans l'espace découvert des Sablons, vous découvrez, sur votre gauche, une construction neuve et, au-delà, vous apercevez le hameau de la Menanderie. Juste avant d'atteindre une petite sablière, tournez à droite dans un chemin



Polypode vulgaire (polypodium vulgare)
Une de nos fougères les plus communes. De taille variable 5-30 cm de long, plus ou moins persistante. Cette plante a des segments obtus, à bords ondulés, et en général sans dents.

nouvellement ouvert à travers champs. Au fond, à gauche, vue sur la ferme de la Grande Laire; après la traversée du champ, de nouveau un bois taillis, prunellier, épine noire, rumex acetosa, belles fougères polypodes sur les talus. Croisement avec le VC n° 4, goudronné.

Traversez la route et continuez votre chemin à travers bois, jusqu'à la « Fosse aux Saneurs ». Ce lieu conserve le souvenir de deux Saneurs ou Saneux, hongreurs empiriques, qui, en des temps anciens, s'étant pris de querelle à cause des beaux yeux de la servante de la ferme voisine de CONHARD, se battirent en duel avec des instruments de leur art; s'étant entre-tués, ils furent inhumés sur les lieux où l'on découvrit leurs cadavres. Deux croix en pierre indiquent ce lieu.

À cette croisée des chemins, tournez à droite (C.R. n° 38), chemin bocager traversant des bois taillis, chênes, châtaigniers, pins, bouleaux, merisiers, aubépine crataegus, épine noire, chèvrefeuille.

Vous parvenez à la route goudronnée (D. 25) face à l'ancien bordage de « Tuile Creuse » restauré de façon exemplaire : le lieu s'appelait autrefois « les Léards », nom vulgaire du peuplier noir qui croît en effet sur les rives du ruisseau voisin.

Poursuivez votre parcours, à droite sur la route, vous passez le ruisseau de l'ORTIER au hameau de la Morandière et revenez à votre point de départ au PISSOT (900 mètres sur la chaussée goudronnée).